

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 13 DEMOGRAPHIE			
Code	SOAS1B33AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Pierre-Olivier ROBERT (pierre-olivier.robert@helha.be) HELHa Campus Montignies Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve David LALOY (david.laloy@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter une définition de la sociologie en la repositionnant dans le champ des sciences sociales afin que l'étudiant interroge les faits sociaux et amorce un regard critique. Elle prépare à une lecture sociologique et démographique des phénomènes sociaux. Dans ce sens, elle ambitionne que l'étudiant puisse déconstruire des évidences sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Définir et illustrer les théories sociologiques
- II. Inscrire les situations concrètes dans un contexte social global
- III. Utiliser des grilles de lecture sociologiques et/ou des outils démographiques pour analyser des réalités sociales
- IV. Développer un regard critique sur les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B33ASB Démographie 15 h / 1 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B33ASJB Démographie 15 h / 1 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B33ASDB Démographie 15 h / 1 C

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B33ASB Démographie 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B33ASB Démographie 10

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B33ASJB Démographie 10

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B33ASDB Démographie 10

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B33ASB Démographie 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 1/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit

jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).
La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Démographie			
Code	11_SOAS1B33ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David LALOY (david.laloy@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La formation d'assistant·e social·e a notamment l'objectif de fournir aux futur·e·s professionnel·le·s des outils d'analyse et de compréhension des réalités sociales qui les entourent. Les pratiques d'intervention sociale se déploient dans un contexte socio-démographique spécifique que le professionnel doit comprendre s'il souhaite appréhender les problématiques des publics qu'il accompagne et de la société dans son ensemble. De même, les enjeux actuels et futurs de la profession et des politiques sociales ne peuvent se comprendre qu'en regard de ce contexte. La démographie offre des outils pertinents pour décrire, analyser et comprendre les phénomènes touchant les populations humaines (structure et mouvements) et leurs implications sociales, environnementales, économiques qui pèsent sur la réalité du travail social. A travers l'analyse de phénomènes démographiques majeurs, tels que le vieillissement de la population ou les mouvements migratoires, ce cours a l'objectif de contribuer à la compréhension du contexte dans lequel l'assistant·e social·e agit et de l'évolution des publics qu'il/elle prend en charge, qu'il/elle accompagne.

Ce faisant, les objectifs de l'activité d'apprentissage sont :

- Se familiariser avec les principaux concepts utilisés en démographie.
- Apprendre à maîtriser et utiliser les principaux outils statistiques de la démographie.
- Apprendre à déchiffrer, interpréter et comprendre les informations issues de sources démographiques.
- Apprendre à décrire, analyser et comprendre les phénomènes démographiques (leurs causes et leurs conséquences).
- Comprendre les implications sociales, environnementales, économiques... de ces phénomènes. Réfléchir aux choix sociaux et politiques en vigueur pour faire face aux défis démographiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- Définir les principaux concepts utilisés en démographie et les mobiliser dans l'analyse d'un phénomène démographique ;
- Décrire les caractéristiques d'une population : décrire les structures et les mouvements de la population, les phénomènes démographiques qui la traversent ;
- Choisir et utiliser les outils pertinents de la démographie en fonction d'une situation-problème à analyser ;
- Déchiffrer et interpréter les informations issues de sources démographiques (tableau, graphique, texte...) ;
- Décrire les phénomènes démographiques et en expliquer les causes et les conséquences ;
- Expliquer les enjeux liés aux phénomènes démographiques et leurs impacts sur le fonctionnement social, sur les choix en matière de politiques démographiques ainsi que sur l'action sociale .

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'objectif spécifique de cette activité d'apprentissage est de partir de l'analyse d'un phénomène démographique de grande ampleur : le vieillissement de la population. Il s'agit effectivement d'un phénomène important qui touche nos sociétés occidentales et qui pose de nombreuses questions et défis à nos sociétés. Afin de comprendre ce phénomène dans sa complexité, un recueil de textes traitant du vieillissement démographique sera disponible dès le début du cours.

Démarches d'apprentissage

L'approche pédagogique proposée est celle de l'apprentissage par problème. Cette approche consiste à construire la connaissance à partir de la résolution d'un problème spécifique, considéré comme une énigme à résoudre, pour laquelle nous allons procéder à des recherches. L'objectif pédagogique de cette approche est que nous ne mobilisons les indicateurs et concepts démographiques que dans la mesure où ils nous sont utiles, voire indispensables, pour comprendre le vieillissement démographique. Le but est de réaliser directement l'utilité de ces indicateurs et concepts plutôt que de les aborder de manière désincarnée. De cette manière, nous pouvons formuler les objectifs spécifiques de cette activité d'apprentissage de la manière suivante :

- Repérer l'ensemble des indicateurs et concepts démographiques qui interviennent dans le vieillissement de la population ;
- Comprendre le fonctionnement de ces indicateurs et concepts et être capable de les calculer, de les utiliser ;
- Expliquer précisément de quelle manière ces indicateurs et concepts démographiques évoluent et jouent un rôle dans le vieillissement de la population ;
- Enumérer et expliquer les différentes causes à l'origine de l'évolution de ces indicateurs démographiques qui jouent un rôle dans le vieillissement de la population ;
- Expliquer les conséquences du vieillissement démographique sur le fonctionnement de la société ;
- Questionner les enjeux principaux, présents et futurs, que le vieillissement de la population pose au niveau des politiques démographiques et de l'action sociale.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances d'exercices permettant aux étudiant·e·s de comprendre et de s'approprier les différentes parties de la matière.

Ouvrages de référence

- Albarello, L., Bourgeois, E., & Guyot, J.-L. (2007). *Statistique descriptive: Un outil pour les praticiens-chercheurs*. Bruxelles: De Boeck.
- Avalosse, H. et al. (2009). Inégalités sociales de santé en Belgique : des chiffres indéniables. Observations à l'aide de données mutualistes. *Revue belge de sécurité sociale*, 1er trimestre, 145-169.
- Lannoy, F. & Lipszyc, B. (2000). Le vieillissement en Belgique : données démographiques et implications économiques. In P. Pestieau et al. (dir.). *Réflexions sur l'avenir de nos retraites : efficacité, équité et faisabilité politique de la protection sociale des personnes âgées* (p. 11-36). Leuven: Garant.
- *Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique : Rapport statistique et démographique 2013*, Louvain-la-Neuve/Bruxelles, UCL : Démo/Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, 2013.
- Preston, S. H. et al. (2001). *Demography, measuring and modeling population processes*. Oxford: Blackwell publishing.
- Rollet, C. (2011). *Introduction à la démographie*. Paris: Armand Colin.
- Van Oyen, H. et al. (2010). *Les inégalités sociales de santé en Belgique*. Gent: Academia Press.
- Vandeschrick, C. (1995). *Analyse démographique*. Louvain-la-Neuve: Bruylant-Academia.
- Vidal, A. (1994). *La pensée démographique*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.

Supports

Une diversité de supports, répondant aux besoins variés des étudiant·e·s, seront disponibles:

- Des exposés magistraux portant sur la matière du cours ;
- Des séances d'exercices d'appropriation des outils de la démographie ;
- Un syllabus reprenant l'ensemble de la matière ainsi que les exercices ;
- Des présentations powerpoint pour chaque séance de cours, disponibles sur ConnectED et chez UnifCopy ;
- Un portefeuille de lecture disponible sur ConnectED et chez UnifCopy ;
- Des vidéos visionnées en cours ;
- La résolution des exercices vus au cours, disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit visant à évaluer le degré d'atteinte des acquis d'apprentissage.

L'examen prévoit 4 types de questions :

- Questions de restitution évaluant le degré de compréhension des concepts, théories et phénomènes démographiques.
- Questions relatives à l'utilisation des outils de la démographie (résolution d'exercices semblables, mais non identiques, à ceux vus au cours).
- Questions d'interprétation de données démographiques (un tableau, un graphique, une série de données...).
- Questions d'analyse d'un phénomène démographique (à partir d'un document, d'un texte...).

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).